



Enfant laissé seul le samedi

Par **Celine63**, le **25/09/2019** à **12:11**

Bonjour, j'ai la garde de ma fille et son père à un week-end sur deux et la moitié des vacances. Quand il prend notre fille âgée de six ans le week-end, il la laisse seule avec sa demie sœur âgée de douze ans le samedi de 04h45 à 11h et de 14h à 17h environ. Il travaille et commence très tôt. Est ce légal ? Moi je ne suis évidemment pas d'accord je trouve qu'elles sont beaucoup trop jeunes pour être seules et à douze ans je ne pense pas qu'elle est la maturité nécessaire pour intervenir en cas de problème.